

Communiqué de presse – mardi 27 septembre 2011

Mise à disposition de composteurs : une nouvelle action de la COBAS pour la prévention des déchets.

En matière de gestion des déchets, la COBAS se veut exemplaire. Elle améliore sans cesse son système de collecte et multiplie les initiatives pour réduire la quantité de déchets et les valoriser au maximum. Dans le cadre du plan local de prévention des déchets lancé avec l'ADEME et visant à réduire de 7% la production totale sur 5 ans, la Communauté d'Agglomération propose à ses habitants d'acquérir un composteur à un tarif préférentiel.

Samedi 1^{er} octobre, SABOC, la mascotte Développement Durable de la COBAS invite les habitants du Sud Bassin à venir retirer un composteur au centre technique de la COBAS. Deux modèles prêts à monter seront disponibles pour la modique somme de 10 €. Le premier est en pin des Landes et le second, en plastique recyclé. Un guide d'utilisation sera fourni avec chaque composteur.

Pour compléter le geste environnemental du compostage individuel, la COBAS privilégie l'utilisation de composteurs de qualité conçus afin de diminuer les impacts environnementaux. Proposer des composteurs éco-labellisés NF Environnement c'est donc répondre aux attentes de la population en termes de protection de l'environnement et de comportement éco responsable.

Les composteurs sont destinés à recevoir les déchets d'origine végétale comme les épluchures de fruits et de légumes ou le marc de café. L'objectif est donc double : réduire la quantité de déchets en circulation et produire un engrais naturel. Les grands principes du compostage seront expliqués par les ambassadeurs de tri qui seront présents sur place et qui en profiteront pour rappeler à petits et grands la destination de chaque déchet. Ils présenteront aux enfants sous forme ludique le parcours des déchets ainsi que leur transformation et leur valorisation.

Le compostage, qu'est-ce que c'est exactement ?

Il s'agit de la transformation des déchets organiques par des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries) en présence d'eau et d'oxygène. On obtient ainsi un produit utile en agriculture et pour le jardinage : le compost. Pour un consommateur qui souhaite préserver la qualité de l'environnement, composter ses déchets chez soi c'est contribuer à la diminution des déchets à collecter, à transporter et à traiter.



Informations pratiques concernant le retrait d'un composteur samedi 1^{er} octobre :

- rendez-vous au Centre Technique de la COBAS, 181 avenue Vulcain, zone d'activités de La Teste de Buch, de 10h à 12h et de 14h à 17h,
- se munir d'un justificatif de domicile sur le Sud Bassin et d'une pièce d'identité,
- sur place, s'acquitter de la somme de 10 €,
- les nouveaux composteurs sont destinés aux foyers individuels n'ayant pu être approvisionnés lors des campagnes précédentes,
- un composteur par foyer dans la limite des stocks disponibles.

Contact presse :

Caroline GENTILE, Chargée de communication à la COBAS.

cgentile@agglo-cobas.fr

Tel : 05 56 22 41 20.

Port : 07 88 00 08 05

